

## Le second concours d'entrée à l'ENS Lyon

L'École Normale Supérieure de Lyon permet à des élèves intéressés par les sciences fondamentales, et susceptibles de suivre avec passion une formation de haut niveau au contact avec la recherche, de se préparer dans d'excellentes conditions à des emplois dans l'enseignement supérieur, la recherche ou à l'enseignement en classes préparatoires ou en lycée.

A côté de l'avenue qui y conduit en passant par les classes préparatoires et le "premier concours d'entrée", il existe un autre chemin, moins connu, qui passe par l'université et le "second concours". Cette piste, qui semble plus étroite car elle offre peu de postes, mériterait pourtant plus d'attention car elle est peu encombrée et bien adaptée à ceux qui aiment tracer eux-mêmes leur voie.

Le second concours est réservé aux étudiants français, mais aussi aux étudiants européens ayant suivi une formation *exclusivement en université, INSA ou IUT*. Les conditions administratives d'inscription sont faites pour permettre au plus grand nombre d'entre eux de concourir et les parcours un peu particuliers, nécessitant parfois des dérogations, sont souvent examinés avec bienveillance par le Président du concours. Ses épreuves sont spécifiques et adaptées aux programmes de premier cycle des universités européennes. L'objectif est de recruter des étudiants qui ont des qualités complémentaires de celles qui sont cultivées par les classes préparatoires aux grandes écoles. La possibilité de choisir les matières sur lesquelles porte le concours et la présentation d'un projet personnel sur un thème très ouvert permettent aux candidats de démontrer leurs qualités en faisant preuve d'autonomie.

Un étudiant reçu au second concours est bien entendu normalien à part entière, fonctionnaire stagiaire rémunéré, et dispose des mêmes possibilités de formation que les élèves venant des classes préparatoires. Comme tous les élèves qui entrent à l'école normale supérieure de Lyon, il peut choisir le département qui l'intéresse (Mathématiques, Informatique, Sciences de la matière, Sciences de la Vie ou Sciences de la Terre et de l'Univers) quelles que soient les épreuves qu'il avait sélectionnées au concours d'entrée.

Le second concours est également ouvert à des étudiants de premier cycle d'études **médicales** ou **pharmaceutiques**. Ils peuvent alors continuer leurs études médicales tout en suivant, en tant que normalien, une formation aménagée pour tenir compte de leur double cursus. Cette voie est adaptée à des candidats qui se destinent à la recherche dans des domaines alliant médecine et biologie, chimie ou physique.

Depuis sa création la piste qui conduit au second concours a été un peu une piste oubliée car peu d'étudiants ont choisi de s'y aventurer, à tel point que les postes ouverts ne sont pas toujours tous pourvus par le jury qui aimerait y voir se présenter un plus grand nombre de candidats de bon niveau. **Nous espérons que plus de candidats des universités sauront, à l'avenir, saisir cette chance qui leur est offerte.**